Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le



ID: 061-200068856-20231213-2023\_12\_187-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 13 DECEMBRE 2023

Nombre en exercice : 31 Nombre de présents : 27 Nombre de votants : 30

Convocation du 5.12.2023 Affichage du 5.12.2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Longny-au-Perche suite à la convocation du 5.12.2023, affichée le cinq décembre 2023.

Etaient présents: M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MANNOURY César, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POULLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDIER Marcel.

<u>Etaient absents-excusés</u>: Mme CHAMARET Stéphanie (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à Mme POULLAIN Francine), M JUSZEZAK Jean-Claude (donne pouvoir à M HOULLE Pascal).

Etaient absents-non excusés : M DESCHAMPS Michel.

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur du LAC Jean-Vincent est nommé secrétaire de séance.

## DELIBERATION N° 2023.12.187 CREATION D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE – DEMANDE D'AGREMENT 2024/2025

## Rappel:

Le Projet Social et Educatif de Territoire adopté par la Communauté de communes des Hauts du Perche le 2 mars 2023 a mis en évidence la nécessité de renforcer les projets d'animation locale sur le territoire de la CDC à travers la création d'un Espace de Vie Sociale, véritable levier et point d'appui à la vie associative locale.

Les Espaces de Vie Sociale (EVS) ont en effet vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant, à partir d'initiatives locales, des services et des activités à finalités sociales et éducatives. Ils concourent à la politique d'animation de la vie sociale des Caisses d'allocations familiales et des collectivités.

La création d'un Espace de Vie Sociale sur le territoire est ainsi apparue comme une réponse adaptée aux problématiques du territoire et aux besoins rencontrés par les habitants dans leur vie quotidienne.

Un document de préfiguration (joint en annexe) s'appuyant sur le diagnostic mené dans le cadre du Projet Social et Educatif de Territoire et présentant les premières modalités opérationnelles de mise en œuvre du projet a été réalisé. Ce pré-projet permettra d'obtenir un premier agrément pour une durée de deux ans qui ouvrira droit au versement par la CAF de la Prestation de Service « Animation Locale » à hauteur de 17 260€.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le



ID: 061-200068856-20231213-2023\_12\_187-DE

Le plan d'action proposé et validé par le Comité de Pilotage de l'Espace de Vie Sociale qui s'est tenu le 9 novembre 2023 s'articule autour de trois axes :

- 1. Lien social et Vivre Ensemble : renforcer les liens familiaux et sociaux.
- 2. Services de proximité : proposer aux habitants un lieu ressource.
- 3. Actions citoyennes et initiatives d'habitants : soutenir les initiatives d'habitants et la dynamique associative.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- · D'approuver le document de préfiguration,
- D'approuver l'engagement de la CDC dans le dispositif « EVS » proposé par la CAF de l'Orne,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

Pour extrait certifié conforme

Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le Et publication du Le Président Emmanuel LE SECQ